

**FORMULAIRE DE REMISE D'AVIS
DES CHAMBRES EMPLOI-FORMATION
(INSTANCE BASSINS EQFE)
SUR L'AGREMENT OU LE RENOUELEMENT D'AGREMENT DE FILIERES CISP**

Version DFP du 7 mars 2022

CHAMBRE EMPLOI-FORMATION DE :

Namur

Références légales :

- Article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle
- Article 24 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle

Dénomination du CISP :

FOCADES ASBL

Adresse du CISP

Indiquez l'adresse du siège d'exploitation du CISP qui relève de la compétence de votre Chambre Emploi-Formation. Ce siège peut être différent du siège social du CISP.

Rue :

Rue Docteur Melin

Numéro :

1 4

Boîte :

Code postal :

5 3 0 0

Localité :

ANDENNE

Synthèse des avis de la Chambre Emploi-Formation concernant les filières proposées à l'agrément par le CISP

N° filière (1)	Intitulé de la filière	Avis rendu (2)
1	Les métiers de l'HoReCa	Favorable

(1) Il s'agit du numéro d'ordre de la filière, tel que figurant dans la demande d'agrément.

(2) Favorable – Réserve – Défavorable

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

X	Favorable
----------	------------------

	Réservé
--	----------------

	Défavorable
--	--------------------

Motivation :

Les métiers de cuisinier et commis de salle sont repris dans la liste 2021 des fonctions critiques du Forem. Le métier de restaurateur (cuisinier, chef de cuisine, chef de partie) est également repris dans la liste francophone des études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre de l'Onem pour l'année scolaire 2021-2022. Le secteur relaie d'importantes difficultés de recrutement notamment en raison du départ d'une partie du personnel formé vers des emplois dans d'autres secteurs lors de la crise sanitaire.

Dans le Bassin namurois, de nombreuses offres d'emplois relatives à aux métiers de l'Horeca ont été gérées par le Forem en 2021 : 342 offres pour le métier d'employé polyvalent en restauration, 251 pour celui de serveur en restauration, 247 offres pour le métier d'aide de cuisine, 183 pour celui de cuisinier, 19 offres pour le métier de barman, 17 offres pour des employés de café, bar, brasserie, etc.

Plusieurs formations aux métiers de l'Horeca sont proposées sur le territoire du Bassin de Namur mais elles s'adressent à des publics variés et sont réparties géographiquement à divers endroits.

- En ce qui concerne les Centres d'insertion socioprofessionnelle : formation de commis de cuisine, commis de salle, employé polyvalent d'hôtellerie et Agent de comptoir et d'accueil à Beauraing (La Calestienne), formation Horeca à Mettet (Les Ateliers de Pontauray), formation de commis de salle, commis de cuisine à Namur (Le Perron de l'Ilon) et formation à l'autonomie – nettoyage et petite restauration à Namur (Forma).

- Dans l'enseignement de promotion sociale, le CEFOR organise une formation de commis de cuisine à Namur et une formation de restaurateur. Une passerelle a été développée avec cette formation afin de permettre à certains stagiaires du Perron de l'Ilon d'accéder à une certification

- Au niveau de l'IFAPME, plusieurs formations sont proposées dans les centres de Namur et de Dinant (Apprentissage, formations de Chef d'entreprise ou formations de Coordination et d'Encadrement) : cuisinier travaillant seul, cuisinier de collectivité, garçon/serveur de restaurant, premier chef de rang, restaurateur.

- Par ailleurs, le centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté Le Mosan organise également des formations dans les domaines de la cuisine et de la salle, mais à Dinant et pour un public spécifique, porteur de handicap.

L'IBEFÉ Namur, dans son rapport analytique et prospectif 2021, recommande le maintien de l'ensemble de l'offre de formation existante pour répondre aux besoins du marché de l'emploi local.

Recommandation : Les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur recommandent à l'opérateur de développer/renforcer les partenariats avec les autres opérateurs de formation actifs sur le territoire du Bassin de Namur dans le secteur Horeca et notamment avec le CEFOR Namur (passerelle en aval de la filière).